

# P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

## DIPLÔME ET INSERTION PROFESSIONNELLE APRÈS UN CONTRAT DE QUALIFICATION

Un peu plus de deux ans après leur entrée en contrat de qualification, 61,8 % des jeunes ont obtenu un diplôme ou une validation de leur formation. Les deux tiers d'entre eux (66,2 %) occupent un emploi tandis qu'un sur cinq est au chômage et un sur dix inactif.

Seuls 29 % des jeunes en contrat de qualification ont obtenu un emploi chez le même employeur, plutôt dans les grandes entreprises industrielles où ont été préparées des formations technologiques de niveau au moins égal au bac.

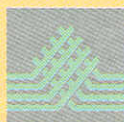
Différents types d'usage de la mesure peuvent être mis en évidence : certains montrent une réelle spécificité du contrat de qualification pour la formation à des métiers qualifiés; d'autres se rapprochent de l'apprentissage et révèlent une forte sensibilité à l'abaissement du coût du travail prévu par le dispositif.

Le contrat de qualification (CQ) est un contrat d'insertion en alternance des jeunes de moins de 26 ans. Il combine un travail en entreprise et une formation qui doit déboucher sur une qualification reconnue. Le devenir des jeunes dans le cadre de cette mesure doit donc être analysé sous un triple aspect : le type de formation suivie, sa validation et l'insertion professionnelle au terme du contrat.

### Des formations plutôt orientées vers les diplômes de l'éducation nationale

Près des deux tiers des formations suivies en contrat de qualification débouchent sur des diplômes de l'éducation nationale, 8,5 % sur des titres homologués et 27,3 % sur des certifications de branche (certificats de qualification professionnelle reconnus par la commission paritaire nationale de l'emploi de la branche ou qualifications inscrites dans une convention collective).

Les jeunes de niveau bac préparent plus volontiers un diplôme de l'éducation nationale, ceux d'un



niveau supérieur plus souvent que les autres un titre homologué. Ce sont les jeunes les moins formés qui voient le plus fréquemment leur formation sanctionnée par une certification de branche (tableau 1).

Parmi les diplômés ou les titres homologués préparés, les CAP-BEP ou les titres de niveau équivalent représentent 15,5 % du total, les certifications de niveau bac 31,2 %, les BTS-DUT 42,9 % et les formations de niveau égal ou supérieur à la licence 10,4 %.

### Prédominance des formations tertiaires

31 % des formations dispensées en contrat de qualification appartiennent aux domaines de la production et plus particulièrement aux spécialités de la mécanique et de l'électricité. 69 % sont des formations tertiaires dont 42,7 % sont dirigées vers le commerce, la comptabilité-gestion et le secrétariat. Si les jeunes gens se répartissent à part quasiment égale entre le domaine de la production et celui des services, moins d'une jeune femme sur dix s'oriente vers le premier, essentiellement dans les spécialités de l'agriculture et du textile-habillement (graphique 1).

Spécialité suivie et niveau de formation initiale sont assez fortement liés. Ainsi, les jeunes les moins qualifiés suivent le plus souvent une formation relevant de la construction ou du commerce, ceux de niveau V sont plus représentés dans les spécialités industrielles (mécanique, électricité, électronique) tandis que les niveaux bac ou plus constituent le gros des effectifs des spécialités du commerce et de la gestion (graphique 2).

On observe également des liens étroits entre niveau du diplôme préparé et spécialités de formation : les formations qui conduisent à un CAP-BEP ou à un baccalauréat sont plus représentées dans les do-

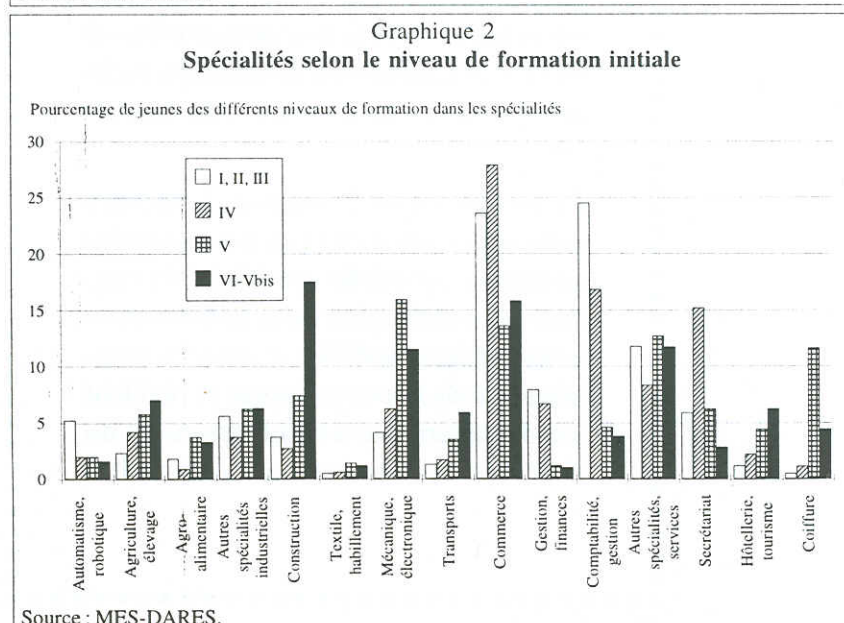
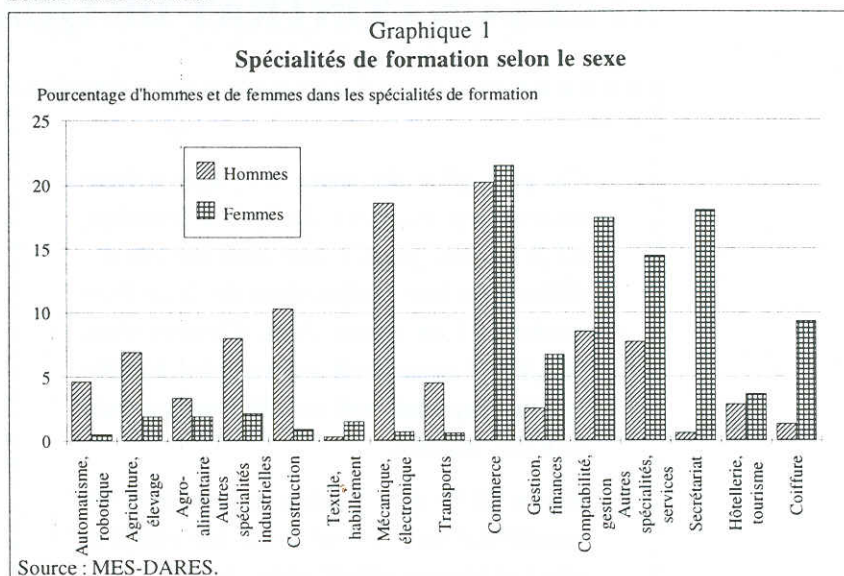
Tableau 1  
Type de certification selon le niveau de formation initiale

En pourcentage

	I, II, III	IV	V	VI-V bis	Ensemble
Diplôme de l'Éducation nationale...	50,6	77,3	61,5	55,3	64,2
Titre homologué.....	19,6	6,2	4,9	7,0	8,5
Certification de branche.....	29,8	16,5	33,6	37,7	27,3
<b>Total.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Nomenclature des niveaux de formation : I,II,III : niveau de formation supérieur au bac; IV : niveau bac; V : niveau de dernière année de CAP ou de BEP; VI-Vbis : sortie de scolarité initiale sans avoir atteint la dernière année de CAP ou de BEP.

Source : MES-DARES.



maines de la production, particulièrement la construction et les industries de transformation. En revanche, 84 % des formations conduisant aux BTS-DUT relèvent des services, dont plus de la moitié dans les spécialités du commerce et de la gestion.

### Six jeunes sur dix obtiennent la validation de leur formation

Un peu plus de six jeunes sur dix (61,8 %) déclarent avoir obtenu la validation de la formation suivie en contrat de qualification; le taux de réussite est légèrement inférieur à

